



FEDERATION INTERNATIONALE D'ARTS MARTIAUX TRADITIONNELS  
ET D'ARTS DE DEFENSE

**Annexe : Attestation de reconnaissance des règles d'hygiène Covid-19**

Je soussigné(e), Monsieur / Madame \_\_\_\_\_

Adhérent / adhérente au club de FUDO GOSHIN KARATE DO (membre de la FIAMT)

avoir reçu et compris les règles d'hygiène liées à la pandémie de COVID-19 et m'engage à les respecter dans leur intégralité sans exceptions.



Siège Social  
350 route de Largueil  
41200 ALZAC  
Portable 06 14 66 08 66

**Je m'engage notamment à**

**1. Adopter les « gestes barrières » :**

- Porter le masque dans l'enceinte du club en dehors du tatamis (ou autre surface de travail)
- Je me lave très régulièrement les mains
- Je tousse ou j'éternue dans mon coude ou dans un mouchoir
- J'utilise un mouchoir à usage unique et je le jette après utilisation
- Je salue sans serrer la main ni embrasser
- Respecter la consigne de distanciation de 1m dans les vestiaires collectifs

**2. Je m'engage à ne pas rentrer dans le club en cas de symptômes tels que de la toux, de la fièvre ( $\geq 38^\circ$ ), des difficultés de respiration, des maux de tête et/ou de gorge, des courbatures, une grande fatigue, une perte de l'odorat et/ou du goût, une diarrhée.**

*Si tel était le cas ou si je suis en contact étroit avec un cas COVID-19 confirmé, je m'engage à ne pas me rendre au club, sauf si un test virologique a été réalisé et est négatif.*

**3. Respecter le protocole de déconfinement mis en place par la FIAMT.**

*Nous vous rappelons qu'en cas de symptômes, vous devez appeler votre médecin traitant ou le 15, rester chez vous et vous isoler.*

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

NOM :

Prénom :

Signature :

**\* Si mineur, merci de bien vouloir faire signer le représentant légal.**